

# Compte-Rendu

## Réunion du GAL Îles et Estuaires Charentais



Salle de la Pléiade, Etaules, le jeudi 18 avril 2024 (9h30-12h00)



# LISTE DE PRÉSENCE

Parmi les membres du GAL Îles et Estuaires Charentais étaient présents :

GROUPE D'INTERET 1 : collège public					
Titulaires			Suppléants		
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	18/04/2024	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	18/04/2024
FERCHAUD Pascal	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique	Présent	GOUIGNON Lysiane	Maire de Sablonceaux	Absent
BERNARD-EARTHE Pierre	Adjoint au maire de Saint-Augustin	Présent	MARY Guy	Maire de Chalignettes	Absent
RIMBAULT Raynaud	Conseiller municipal de Royan	Excusé	CANOVA Annick	Conseillère communautaire CARA	Présent
GRASSET Alain	Maire de Talmont-sur-Gironde	Présent	CARRE Michèle	Elue communautaire CARA déléguée à l'agriculture, l'ostréiculture et la ruitaie	Absent
BOURBIOU Sébastien	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé	GIREAUD Isabelle	Conseillère déléguée de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé
MAUGAN Claude	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé	PACAUD Lionel	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent
BESSAGUET Bruno	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	BILARDEAU Jean-Marie	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Absent
LESAUVAGE Thierry	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé	BURNET Alain	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent
PARENT Michel	Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Présent	SUEUR Christophe	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent
BRECKHOFF Thibault	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent	ROBILLARD Patrice	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent
BROUHARD Patrice	Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Présent	BOMPARD Alain	Vice-Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Présent
RABELLE Dominique	Conseillère Départementale	Absent	BRACHET Anne	Conseillère Départementale	Absent

GROUPE D'INTERET 2 : collège privé					
Titulaires			Suppléants		
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	18/04/2024	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	18/04/2024
DUFONT Jean-Michel	Vice-Président de l'association Saint-Georges Voies	Présent	BROCHON Jean-Pierre	Secrétaire de l'association L'huile pédagogique	Excusé
DAUTRICOURT Arnaud	Responsable de production culturelle de la Cordane Royale	Présent	BOURNEL Caroline	Directrice de la Fédération départementale des chasseurs de charente-Maritime	Absent
HERBAUT Emrick	Directeur adjoint de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Présent	GUENEBault Cécile	Directrice adjointe de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Absent
MARIOT Emilie	Coordinatrice de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Excusé	GAUDIN Zachary	Chargé de projets de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Présent
VINS Jérôme	Directeur du centre socioculturel Georges Brassens de l'île d'Oléron	Excusé	RICHY Emmanuel	Membre de l'association Patrimoine Saint-Seurin d'Uzeu - Auberge-Musée du Patrimoine d'Uzeu	Absent
JANNY Jean-Christophe	Directeur général de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Excusé	VILLAUTREIX François	Directeur général adjoint de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Excusé
BOSSERT Myriam	Directrice de ADCR Services	Excusé	PARIS Delphine	Présidente de ADCR Services	Présent
MARION Dominique	Administrateur de la fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine	Présent	GORICHON Frédéric	Président du groupement d'éleveurs du marais de Brouage	Absent
BENARD Eric	Entrepreneur Ostréicole	Excusé	GACHIGNAT Fabienne	Agricultrice	Excusé
GUINOT Philippe	Président de la Coopération agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	Excusé	CATHELIN Sarah	Directrice de la Coopération agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	Excusé
CARDINAL Renaud	DG UIVL Surfboards	Absent	QUIQUE Rémi	Chef de projet UIVL Surfboards	Présent
FAYOLLE Jean	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	Excusé	DUJARRIC DE LAGARDE André	Président du Conseil de Développement Royan Atlantique	Présent
METAIS Michel	Secrétaire du Conseil de Développement Rochefort Océan	Absent	BOUCHER Christophe	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan	Absent
DUFOUR-FRAS Delphine	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	Présent	DOMBRAY Pauline	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	Absent
THIBAUDEAU Fabrice	Elu de la Chambre d'agriculture	Absent	ARRIGNON Valérie	Elue de la Chambre d'agriculture	Absent
RENOUF Gilles	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Présent	BOSI Alain	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Absent

## Les membres associés présents :

- Rémi JUSTINIEN – Elu de la région Nouvelle Aquitaine
- Christine FROUIN - Chargée de mission Fonds européens et Territoires (Région nouvelle-aquitaine)
- Sixtine Delage de Luget – Etudiante (Institut Agro Rennes)
- Marine Floris – Etudiante (Institut Agro Rennes)
- Clémence Vaillant – Etudiante (Institut Agro Rennes)
- Enora Marand – Etudiante (Institut Agro Rennes)

## L'équipe technique du GAL :

- Xavier PASTEAU – Directeur Politiques contractuelles et ingénierie de projets (CdA Royan Atlantique)
- François AMAND – Chef de service accompagnement et financement de projets (CdA Royan Atlantique)
- Ines WAEYAERT – Animatrice de proximité (CdA Royan Atlantique)
- Cristelle BOUCHALAIS-COUZON – Animatrice de proximité (CdA Rochefort Océan)
- Emilie LE ROY – Animatrice de proximité (CdA Rochefort Océan)
- Florence BOBILLON – Animatrice de proximité (CdC de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes)
- Laura DUPUY – Assistante administrative et financière des fonds Européens (Pôle Marennes Oléron)
- Gabrielle MOSSOT – Animatrice GALPA,

## QUORUM

Le double quorum est atteint d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

### Règles pour que les décisions puissent être prises valablement

30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents  
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé

### Réunion du 18/04/2024

Minimum : 10 - Votants : 19

Minimum : 10 - Votants : 10

## ORDRE DU JOUR

Sur la base d'un diaporama (annexe 1), les échanges se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

1. Généralités liées au programme
  - a. Intérim de G. Mossot
  - b. Validation du CR du 13/02/2024
  - c. Modifications de la composition du GAL à venir
  - d. Point consommation maquette
2. Projets soumis au vote : 7 dossiers à l'étude

## GÉNÉRALITÉS LIÉES AU PROGRAMME

Gabrielle MOSSOT, animatrice du GALPA, se présente et précise qu'elle animera la réunion en remplacement de M. SPADA actuellement souffrant.

Les membres du GAL procèdent par vote à la validation du CR de la précédente instance du GAL qui s'est tenue le 13 février 2024 au Château-d'Oléron. Le CR est approuvé.

Gabrielle MOSSOT informe des modifications à venir de la composition du GAL. Ces modifications pourront être votées lors de la prochaine instance, le 3 juillet 2024 afin de laisser le temps aux collectivités de délibérer.

Enfin, sont présentés aux membres du GAL les projections de consommation de la maquette financière. Gabrielle MOSSOT précise que certaines fiches-actions sont d'ores et déjà en tension et que le GAL du 3 juillet sera l'occasion de discuter de stratégie de gestion de cette maquette financière.

Xavier PASTEAU, CARA, complète la présentation de la maquette en précisant que les fiches-actions 5, 6 et 9 sont celles dédiées au FEADER et qu'elles présentent un retard de consommation. Une attention particulière devra être apportée à ces axes car 15% de l'enveloppe FEADER être payée avant fin 2025.

Dominique MARION s'interroge sur la tenue de la réunion axée sur les projets agricoles qui avait été évoquée.

François AMAND, CARA, répond que la programmation de cette réunion est en cours en y conviant notamment les services du Département.

Florence BOBILLON, CCIO/CCBM, complète en spécifiant que le Département est en train de valider son règlement d'intervention et que c'est ce document de cadrage qui viendra dicter les règles de co-financement sur les projets.

Pascal FERCHAUD, CARA, notifie qu'il est important d'attendre ce règlement mais aussi d'aller vers les porteurs de projets dès à présent.

François AMAND propose qu'une réunion soit planifiée avant l'été avec les services départementaux.

## PROJETS SOUMIS AU VOTE

Un dossier de lecture envoyé préalablement aux membres de GAL contenait une fiche de présentation de projet pour chacune des opérations étudiées en séance.

## SCÉNOGRAPHIE DE L'ABBAYE DE SABLONCEAUX

### Présentation du projet

Présentation du projet par Thomas VALADOUX (Directeur du Pôle accueil de l'office de tourisme communautaire - OTC CARA).

**Question :** « Quinze sites sont cités pour déployer les scénographies, c'est le premier pas d'une mise en réseau ? »

**Thomas VALADOUX** (porteur de projet) : « L'idée est d'avoir cette scénographie à l'abbaye qui est centrale et ensuite de déployer un maillage sur le territoire avec les autres scénographies, les 15 églises ayant une architecture romane. Une première valorisation développée il y a une vingtaine d'années présentait ce réseau des quinze églises romanes. C'est une réactivation par rapport à la compréhension et la connaissance de ces églises sur le territoire. »

**Pascal FERCHAUD** complète en spécifiant que ces églises sont à cheval sur deux territoires puisqu'elles s'étendent aussi sur le territoire de la Saintonge Romane. La CARA porte le projet mais l'idée est aussi d'interconnecter les territoires. L'ancienne aire d'influence de l'abbaye ne correspond pas avec les territoires administratifs et institutionnels connus aujourd'hui. Le réseau s'étendra donc au-delà du réseau de la CARA.

Thomas VALADOUX et les personnes en conflit d'intérêt (Alain GRASSET, Pascal FERCHAUD, Annick CANOVA et Jean-Michel DUPONT) sortent de la salle.

### Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

Michel Parent met au vote par boitiers anonymes la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTÉRÊT (absent)
Opportunité de l'opération « Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux » portée par l'Office de Tourisme Communautaire Royan Atlantique avec une note de 13,5/20 conformément à la proposition du comité technique suite au débat.	11	1	1	2	4

## REHABILITATION DU TEMPLE DE MEDIS

---

### Présentation du projet

Présentation du projet par Thomas VALADOUX (Directeur du Pôle accueil de l'office de tourisme communautaire - OTC CARA).

**Question** : « Le projet ici ne concerne que la réhabilitation et non la scénographie prévue dans un second temps ? »

**Thomas VALADOUX** (porteur de projet) : « en effet ici le projet et le plan de financement présenté est directement lié à la réhabilitation portée par la commune, l'OTC se chargera dans un second temps d'y installer la scénographie ».

**François AMAND** complète en spécifiant que l'OTC a un programme sur 2 à 3 ans pour développer le réseau de scénographie et l'objectif était d'utiliser les financements potentiels au mieux. Ici sur ces deux projets présentés, la Région n'intervient pas. En revanche, elle a été sollicitée sur la scénographie de Médis. Le LEADER mobilisé ici permet de mobiliser d'autres fonds (Région et Département) sur d'autres projets complémentaires (scénographie, réhabilitation de sites classés).

**Rémi JUSTINIEN**, Région Nouvelle Aquitaine, précise que l'on n'est pas ici sur la réhabilitation de l'édifice culturel du temple mais bien une réhabilitation en lien avec la mise en place du projet de scénographie.

Thomas VALADOUX et les personnes en conflit d'intérêt (Annick CANOVA, Jean-Michel DUPONT) sortent de la salle.

### Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

Michel PARENT met au vote par boîtiers anonymes la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTÉRÊT (absent)
Opportunité de l'opération « Réhabilitation du temple de Médis » portée par commune de Médis avec une note de 16/20 conformément à la proposition du comité technique suite au débat.	14	2	0	1	2

## RESIDENCE SOCIALE POUR JEUNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE A DOLUS-D'OLERON

---

## Présentation du projet

Présentation du projet par Séverine LESUR (Responsable du service habitat à la communauté de communes de l'île d'Oléron), Jacques RODE (Directeur - CLLAJ 17), Loïc BORDRON (Chef de service - CLLAJ 17).

**Question Arnaud DAUTRICOURT :** « Vous parlez des aspects architecturaux et des matériaux mais après les 4 années d'expérimentation quel est le bilan, combien de jeunes, quel taux d'occupation, quelle durée et ce qu'ils font après ? »

**Jacques RODE** (porteur de projet) : « C'est environ, sur ces 4 années, 150 jeunes qui sont passés. Sur les moyennes d'occupation des jeunes de la résidence ça varie entre un jeune saisonnier qui vient passer 2 mois sur le territoire à parfois 1 an d'accompagnement au regard d'un projet avec un jeune qui veut vraiment s'installer sur le territoire, consolider son emploi, trouver des vraies solutions pérennes derrière. Il peut donc y avoir des accompagnements adaptés au regard de la situation du jeune sur le territoire ».

**Séverine LESUR** complète en précisant que « Le taux d'occupation était de plus de 85% ».

**Question :** « Quel tarif sera proposé ? »

**Jacques RODES** (porteur de projet) : « Là on parlait de redevance, de loyer à la charge du jeune. Quand on parle de CEJ (contrat d'engagement jeune) c'est un salaire à 528€ par mois donc le loyer est un peu près entre 60 et 150€. 215€ c'est un jeune salarié qui a un niveau d'APL un peu moindre au regard de ses revenus. Et c'est toutes charges comprises donc eau, électricité, gaz pris en compte dans ce forfait. Ce qui permet, avec des revenus différents, d'avoir un reste à vivre qui doit permettre justement de subvenir à leurs besoins. C'est un accompagnement budgétaire, administratif pour pouvoir avoir un projet de vie stable et avoir une première marche sur cette vie de jeune adulte responsable. »

**Séverine LESUR** complète en précisant « En loyer on est à un peu près à 250€ par chambre mais on préfère parler en reste à charge pour le jeune ».

**Jacques RODES** (porteur de projet) : « Nous avons déjà l'expérimentation de résidence sociale soit habitat jeune (MJT) sur Jonzac ou sur La Rochelle de la résidence sociale où on peut accueillir des jeunes actifs, des jeunes apprentis, aussi des jeunes familles. Et ce sont des produits qui permettent justement d'avoir des redevances moins élevées que sur de l'habitat classique ».

**Séverine LESUR :** « Par exemple on vise des jeunes stagiaires qui vont être à un peu plus de 500€ et avec 500€ de ressources on ne peut pas se loger sur l'île d'Oléron. Avec ce projet on peut accueillir des stagiaires, ils peuvent se loger et on peut accompagner leur projet ».

**Jacques RODES** (porteur de projet) : « L'objectif est aussi de partager quelque chose sur un moment donné, de travailler la citoyenneté, les faits de société, de pouvoir apporter des choses, de solliciter des partenaires pour aborder différentes thématiques qui touche les jeunes pour construire demain ».

**Séverine LESUR :** « Lorsque la commune de Dolus a mis à disposition du CLLAJ 17 cette ancienne maison de retraite, on parlait plutôt sur des petits logements, des petits studios, chacun son indépendance, on ne croyait pas trop au système de chambres et de vie partagée et l'expérience nous a montré que c'était une vraie plus-value et que cela a très bien fonctionné pour ce type de public que l'on vise c'est au contraire une vraie bonne solution ».

**Question Emrick HERBAUT :** « Jusqu'à quel âge ces logements sont accessibles ? »

**Jacques RODES** (porteur de projet) : « Jusqu'à 30 ans, au CLLAJ 17 on est jeune jusqu'à 30 ans ».

**Michel PARENT :** « La priorité est aux stagiaires et pas aux saisonniers pour lesquels on aura d'autres réponses ».

**Jacques RODES** (porteur de projet) : « C'est vrai que ce n'est pas seule cette résidence qui viendra répondre à la problématique du logement des jeunes sur l'île d'Oléron. Il y a une population de jeunes plurielle avec des situations variées et ça c'est un outil qui peut venir répondre à cette multitude de situations ».

Séverine LESUR, Jacques RODE, Loïc BORDRON et les personnes en conflit d'intérêt (Michel PARENT) sortent de la salle.

### Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

Michel PARENT met au vote par boitiers anonymes la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTÉRÊT (absent)
Opportunité de l'opération « Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus-d'Oléron » portée par habitat 17 avec une note de 23/30 conformément à la proposition du comité technique suite au débat.	17	0	0	1	1

## DETOURS SUR L'EAU

### Présentation du projet

Présentation du projet par Marine DUPONT (Service nautisme - CARA).

**Question** : « Ça s'adresse essentiellement aux bases nautiques ? »

**Marine DUPONT** (porteuse de projet) : « Aux bases nautiques ou une personne qui est diplômée d'un brevet d'état, qu'elle puisse encadrer des gens sur l'eau. Donc cela peut marcher pour une association du patrimoine par exemple s'ils ont un brevet d'État, il faut avoir un diplôme d'encadrement ».

**Question Zachary GAUDIN** : « Vous souhaitez réaliser vos formations avec vos services en interne ou bien les faire avec des prestataires du territoire ? »

**Marine DUPONT** (porteuse de projet) : « L'idée c'est de les faire par le biais de prestataires du territoire et essentiellement soit des collectivités soit des associations type parc naturel marin, si c'est en interne type Natura 2000, les offices de tourisme. Essayer de rechercher dans nos ressources, sur notre territoire et les territoires voisins ».

**Pascal FERCHAUD** complète « La notion de territoire voisin c'est comme tout à l'heure par rapport à l'abbaye de Sablonceaux, on a des limites territoriales mais la Seudre a deux rives et l'idée c'est que l'on avance de notre côté et que les partenariats se développent parce qu'effectivement le touriste lui il ignore ces limites administratives ».

**Lionel PACAUD** ajoute « Tu l'as dit Marie cela partait d'un projet départemental, ça m'inspire juste, alors c'est trop trad il n'y a pas de soucis sur le projet, on est là on vote on est maintenant sûr de l'inter territoire, il faut peut-être que l'on réfléchisse un peu plus sur certains projets à partager les expériences juste pour éviter que l'on finance trois fois, trois dispositifs différents qui vont être sûrement très proches. Il faut réfléchir ensemble pour les bonnes démarches. »

**Lionel PACAUD** ajoute : « Je pense à la route des saveurs maritimes qui est une démarche partagée sur les 4 territoires, essayons de mutualiser le plus possible pour limiter les coûts entre nous tous ».

Marine DUPONT et les personnes en conflit d'intérêt (Pascal FERCHAUD, Alain GRASSET, Annick CANOVA et Jean-Michel DUPONT) sortent de la salle.

### Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

Michel PARENT met au vote par boitiers anonymes la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTÉRÊT (absent)
Opportunité de l'opération « Détours sur l'eau » portée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique avec une note de 11,5/20 conformément à la proposition du comité technique suite au débat.	12	2	0	1	4

## CREATION D'UN CABINET MEDICAL PLURIDISCIPLINAIRE

### Présentation du projet

Présentation du projet par Karine DAUTEL (Chargée de l'urbanisme - Mairie Port-des-barques) et Lydie DÉMENÉ (Maire - Mairie Port-des-Barques).

**Questions Michel PARENT** : « Quelle est la position de l'ARS par rapport au projet ? »

**Lydie DÉMENÉ** (porteuse de projet) : « Les médecins ne voulaient pas la labellisation de l'ARS ».

**Rémi JUSTINIEN** précise : « La labellisation maison de santé pluridisciplinaire ».

**Michel PARENT** demande : « Il y a une raison précise ? »

**Lydie DÉMENÉ** (porteuse de projet) : « Par rapport aux contraintes, notamment vis-à-vis des gardes. Les autres contraintes ont été intégrées mais les médecins étaient contre les gardes ».

**Rémi JUSTINIEN** ajoute : « C'est un vrai problème que l'on rencontre sur l'ensemble du territoire régional. La courbe des MSP depuis 2010 était très montante, on était sur un plateau et elle commence à redescendre. Il y a des mairies des communes qui se retrouvent confrontés aux refus des médecins. Sur Tonnay-Charente et Rochefort même si on les a faites ces MSP ce n'est pas sans difficulté après ».

**Jocelyn VAMOUR, CARO**, : « Je confirme car on travaille avec l'ARS avec la communauté d'agglomération de Rochefort Océan, en effet, ils ont une vision un peu mono MSP sur le déploiement des soins coordonnés sur les territoires ce qui est pertinent quand ça peut se faire mais parfois sur certaines communes c'est compliqué et ça demande d'abord l'adhésion des médecins. Ce n'est pas une commune qui décide de monter une MSP ce sont les médecins qui décident de monter une MSP dans une commune ce qui est un peu différent dans la manière de lire les choses. Et là en effet il n'y avait pas forcément une volonté de monter une MSP. Cela peut aussi être une phase intermédiaire qui peut permettre au territoire de tendre

vers une situation de soins coordonnés plus lisible. Mais l'ARS a soutenu dans le cadre d'une demande DETR la pertinence du projet du fait qu'il était bien intégré dans une logique territoriale à l'échelle de l'EPCI et qui participait aussi à l'ancrage du médecin qui était en place. Il y a le fait d'attirer mais aussi l'ancrage ».

**Michel PARENT** s'interroge : « Serait-il imaginable de faire une maison de santé intercommunale par exemple ? »

**Lionel PACAUD** : « On a essayé mais les médecins n'ont pas saisi la balle au bond de faire une structure commune pour essayer de coordonner localement même avec des lieux délocalisés, on peut faire des MSP multi site mais en effet cela n'a pas pris. Comme Jocelyn l'a dit on a de plus en plus de difficulté à convaincre les médecins, la participation financière de la DETR s'assouplit parce qu'ils se rendent bien compte que l'on arrive à un blocage. C'est avant tout les projets de médecins avant les projets de mairie ».

**Lydie DÉMENÉ** (porteuse de projet) : « Nous avons souhaité que ce soit pluridisciplinaire en ayant la possibilité d'accueillir les paramédicaux et c'est vrai que j'ai pas mal de personne qui m'ont contacté comme des psychologues qui pourraient partager une « cellule » commune, en référence aux cellules de l'ancienne gendarmerie ».

**Jocelyn VAMOUR** : « Ce qui ne veut pas dire que dans plusieurs années il ne pourrait pas y avoir un projet de MSP multisites à partir du moment où les communes auront structuré des lieux de référence. S'il y a une structuration des locaux sur les territoires et qu'il y a des jeunes médecins qui s'installent on sait qu'ils ne portent pas la même dynamique sur les soins coordonnés que des médecins plus âgés et qui peuvent avoir une volonté de coordination territoriale. Il faut tous les outils pour pouvoir se développer de façon significative ».

**Michel PARENT** : « Je ne suis pas sûr que les financements soient les mêmes dans quelques années ».

**Pascal FERCHAUD** : « Parce que là pour l'instant les financements de l'État sont modestes. On met beaucoup d'argent pour restaurer des lieux de culte et là on met beaucoup moins d'argent pour préserver la santé ».

**Rémi JUSTINIEN** : « On a bien précisé que l'on ne venait pas financer le lieu de culte ».

Lydie DÉMENÉ et Karine DAUTEL sortent de la salle.

## Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

**Pascal FERCHAUD** : « C'est vrai que c'est gênant cette situation car on a envie d'aider la commune de Port-des-Barques et en même temps on est quand même un peu coincé. J'imagine qu'il y a une CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) dans le coin et en fait c'est eux qui font la loi et pas nous, c'est eux qui décident de leur organisation et nous on est là pour payer. C'est comme ça sur tous les territoires, j'imagine, en tous les cas c'est comme ça sur le nôtre. C'est agaçant comme système, c'est un beau dilemme ».

**Rémi JUSTINIEN** : « Il faut penser à Port-des-Barques et aux portbarquais ».

**Pierre BERNARD-BARTHE** : « À Saint-Augustin on a financé une maison médicale et au bout de 9 mois le médecin est parti ».

**Michel PARENT** : « Il y a des endroits où ça marche ».

**Lionel PACAUD** : « Gabrielle, je mets de côté le projet de Port-des-Barques, par rapport au fonds européens sur ce type de projet, j'ai peur que demain on ait tous les projets de cabinets médicaux. Je soutiens le projet

mais sur des fonds européens il y a un risque, le territoire est vaste, ça rentre dans quelle fiche et comment et avec quel budget ? »

**Rémi JUSTINIEN** : « Je vais répondre Gabrielle, parce que je suis un peu le fautif du projet de la commune de Port-des-Barques, comme ils ne voulaient pas rentrer dans les critères de l'ARS on a essayé de trouver d'autres solutions d'où la proposition de ce dossier. Je leur ai dit aussi on s'expose peut-être à ouvrir la boîte de Pandore, c'est comme pour la réhabilitation du temple de Médis. On est sur une matinée qui est singulière et qui n'aura pas vocation à se pérenniser ».

**Lionel PACAUD** : « Est-ce que l'on a des critères sur ce projet qui peuvent nous dire et bien celui-ci il rentre dedans mais attention chaque village qui voudra faire un cabinet médical ça rentre là-dedans ? »

**Gabrielle MOSSOT** : « Il y a le critère de l'innovation qui pourrait être discuté car c'est la présence du logement pour le médecin qui fait monter la note ».

**Xavier PASTEAU** : « Le critère que l'on avait un peu évoqué quand on a construit la fiche action, d'ailleurs c'est la fiche action qui est la plus en tension, c'était qu'effectivement il faut que les projets soient compatibles avec les contrats locaux de santé quand ils existent et donc par interprétation qu'ils soient compatibles avec les stratégies territoriales de chacun de nos EPCI puisque c'est à cette échelle-là. Donc là c'est plutôt aux élus de la CARO de nous dire si ça rentre dans une stratégie formalisée ou pas ».

**Alain BURNET** : « Oui c'est bien inscrit dans la stratégie avec la particularité de Port-des-Barques qui est une presqu'île et qui a une distance éloignée du centre hospitalier et de l'arrivée des secours. Ce qui est gênant c'est vrai c'est que l'on n'arrive pas à imposer aux médecins, à qui on apporte des financements publics, de réaliser des gardes pour répondre au premier niveau d'urgence. Et on est sur une commune qui est très éloignée des centres de secours et quand vous appelez les pompiers, ils viennent de Rochefort. L'urgence à Port-des-Barques est plus complexe à envisager qu'ailleurs ».

**Lionel PACAUD** : « Et comment cela se passe si l'on a un décès et que l'on n'a pas de médecins et l'on attend des heures, des heures et des heures ».

**Michel PARENT** : « Demain les infirmiers pourront le faire, peut-être même déjà aujourd'hui ».

**Alain BURNET** : « C'est en cours oui, le constat des décès pas les infirmiers ».

**Rémi JUSTINIEN** : « On en est où dans l'enveloppe ? »

**Gabrielle MOSSOT** : « On est à 30% de l'enveloppe consommée avec les projets qui sont vus aujourd'hui, ce projet est présenté sur la fiche action 3 et c'est une fiche action qui est sous tension au vu des projets qui vont être déposés puisqu'avec les pré-demande à hauteur de 1,3 millions d'euros et avec les autres demandes en cours la fiche action arriverait à une potentielle consommation de 103% donc on est sur une fiche action qui est en effet sous tension ».

**Michel PARENT** : « Pour donner un exemple, sur Oléron nous allons avoir une maison de santé qui va être une maison de santé pluridisciplinaire par contre à Saint-Pierre on a des médecins qui font une initiative privée et c'est la commune qui apporte une subvention ».

**Pascal FERCHAUD** : « C'est différent, c'est mieux ça ».

**Gabrielle MOSSOT** : « Il y a deux solutions qui s'offrent à vous, soit vous n'êtes pas complètement en accord avec ce projet et vous ne souhaitez pas vous positionner aujourd'hui, donc on ajourne le dossier pour trouver d'autres solutions de financement ou soit on ajourne le dossier en ajoutant des préconisations au dossier pour le faire évoluer et ainsi le repropose au futur GAL. Enfin, il est aussi possible de « jouer » sur les critères de notation et se dire que ce projet n'atteint pas la note minimale pour pouvoir être sélectionné ».

**Pascal FERCHAUD** : « Parce que finalement c'est un peu artificiellement que le dossier est là aujourd'hui. C'est bien le logement qui fait que l'on passe à une notation permettant la sélection du dossier ».

**Pascal FERCHAUD** : « Parce que l'intérêt qu'il habite à côté c'est de faire les gardes. Là on ne comprend pas bien c'est le logement qui fait que le projet passe mais le médecin n'y habitera pas et ne fera pas de garde ».

**Lionel PACAUD** : « Est ce que, Gabrielle, on ne pourrait pas financer que le logement ? »

**Alain BURNET** : « Il n'y a pas de dépenses dans le logement ».

**Pascal FERCHAUD** : « Alors au final est-ce que ce dossier est ajourné, parce que si on le passe au vote et qu'il ne passe pas ce sera foutu. Parce que là on est limite ».

**Gabrielle MOSSOT** : « En effet on est limite sur la note et on savait bien en tant que techniciens qu'il y aurait débat sur ce dossier. Il faut peut-être en effet jouer sur la notation avec le critère du logement du médecin, ajourner le dossier pour aujourd'hui et ne pas se précipiter dans sa sélection aux vues des remarques formulées aujourd'hui ».

**Emilie LE ROY** : « Ou sinon on ajourne en attendant l'avis de la DETR, il y a un dossier de la DETR qui est en attente, on devrait avoir la réponse rapidement ».

**Pascal FERCHAUD** : « Je sens que le dossier est très fragile ».

**Alain BURNET** : « Au niveau de l'échéance des travaux, on en est où ? »

**Emilie LE ROY** : « Les travaux vont débiter très prochainement ».

**Alain BURNET** : « Mais la commune ne peut pas commencer les travaux sans la certitude du financement ? »

**Emilie LE ROY** : « Le dossier a été déposé très en amont et il y a un risque oui s'il n'y a pas les financements. La commune comptait sur ces financements FEDER ».

**Michel PARENT** : « On évite de bloquer le dossier en le votant aujourd'hui ou on attend la réponse de la DETR et des financements acquis et l'on verra à ce moment si on accompagne le projet. Qui souhaite que l'on délibère maintenant ? »

**Lionel PACAUD** : « Il serait plus simple de délibérer maintenant car si les travaux commencent cela va bloquer la commune. Quand se revoit-ton la prochaine fois ? »

**Emilie LE ROY** : « Le prochain GAL est le 3 juillet mais l'ordre du jour est déjà conséquent, il ne pourrait être soumis au vote qu'en octobre. D'autant plus que lorsque le dossier a été déposé il y avait deux médecins, entre temps, un de ces médecins est parti en retraite, c'est pourquoi la commune est active sur la recherche d'un nouveau médecin et qu'ils ont besoin du cabinet pour pouvoir l'installer ».

**Arnaud DAUTRICOURT** : « C'est vrai qu'aujourd'hui c'est un outil qui est quasiment incontournable, si l'on veut faire venir de nouveaux médecins ».

**Lionel PACAUD** : « C'est sur aujourd'hui il faut un outil pour accueillir des nouveaux médecins, on ne peut plus accueillir des médecins sans avoir un cabinet ».

**Patrice BROUHARD** : « Quel est le montant du loyer ensuite ? »

**Lionel PACAUD** : « Le loyer serait à 450€ ».

**Michel PARENT** : « On sent bien le malaise ».

**François AMAND** : « Ce qui peut être envisagé sous réserve d'un vote positif c'est de déduire de la subvention FEDER la part attribuée par la DETR ».

**Gabrielle MOSSOT** : « Je ne voudrais pas vous forcer la main, on peut en effet le repasser en juillet et sous réserve de la réponse de la DETR, soustraire cette participation au montant FEDER en revoyant le plan de financement. De toutes façons le GAL se prononce sur le fond du dossier et non les montants engagés. Même si les travaux ont débuté c'est bien la date du dépôt du dossier qui fait fois du début d'éligibilité des dépenses, les travaux peuvent même être finalisés ».

**Michel PARENT** : « Est ce qu'il y a une majorité pour ajourner le dossier et le revoir au mois de juillet ? »

Les membres du GAL s'accordent pour ajourner le dossier et ne pas se prononcer sur le vote.

## CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A SAINT-DENIS-D'OLERON

### Présentation du projet

Présentation du projet par Joseph HUOT (Maire - Mairie Saint-Denis-D'oléron).

**Questions Michel PARENT** : « Quel soutien financier as-tu en dehors de l'Europe ? »

**Joseph HUOT** (porteur de projet) : « Il y a l'ARS, la DETR, nous avons l'ancien cabinet médical qui était trop petit que nous avons racheté en 2019 sur fonds propres et que nous allons revendre. Il y aurait 400 000€ de fonds propres plus la DETR plus les fonds européens. Nous espérons aussi des financements de la Région Nouvelle-Aquitaine pour des logements, deux studios, qui sont installés dans cette maison. C'est une maison à haute valeur environnementale mais aujourd'hui toutes les constructions sont de ce type, avec récupération de l'eau de pluie etc. L'espace est là il y a une salle d'intervention d'urgence et une pièce pour les téléconsultations et ces locaux sont en lien avec l'aire d'atterrissage de l'hélicoptère situé juste à proximité du SDIS ».

**Pascal FERCHAUD** : « A plusieurs reprises vous parlez de cabinet médical mais il s'agit bien d'une maison de santé pluridisciplinaire ? »

**Joseph HUOT** (porteur de projet) : « Oui tout à fait, cela fait deux ans que l'on travaille avec les professionnels de santé ».

Joseph HUOT sort de la salle.

### Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

Michel PARENT met au vote par boitiers anonymes la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTÉRÊT (absent)
Opportunité de l'opération « Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-D'oléron » portée par la commune de Saint-Denis-D'oléron avec une note de 28,5/35 conformément à la proposition du comité technique suite au débat.	17	1	0	1	0

## CREATION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES A VOCATION SPORTIVE

### Présentation du projet

Présentation du projet par Arnaud DAUTRICOURT (Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement - Mairie Échillais) et Alexandra DAUTRY (Directrice Générale des Services - Mairie d'Échillais).

Arnaud DAUTRICOURT excuse M. MAUGAN, Maire d'Échillais qui n'a pas pu être présent à la réunion.

**Michel PARENT** : « C'est un beau projet, il faut rappeler qu'Échillais était une rue dépourvue de centre bourg, c'est l'opportunité de créer un cœur de village, un projet pertinent. »

**Questions Pascal FERCHAUD** : « Sur les fonds propres, ce sont des fonds propres de la commune ou il y a de l'agglomération aussi ? »

**Alexandra DAUTRY** (porteuse de projet) : « Il n'y a que la participation communale, c'est un projet communal mais qui a quand même vocation à accueillir du public provenant des autres communes ».

**Arnaud DAUTRICOURT** (porteur de projet) : « On va irriguer une partie des communes sud Charente. Par exemple le foot salle est partagé entre trois communes du sud Charente. Et le syndicat enfance jeunesse va apporter l'équipement nécessaire ».

**Lionel PACAUD** : « Les communes voisines sont ravies de ce très bel équipement ».

Arnaud DAUTRICOURT et Alexandra DAUTRY sortent de la salle.

### Débat & Vote

Gabrielle MOSSOT détaille le plan de financement du projet et la sollicitation des fonds européens sur cette opération ainsi que la notation selon l'analyse du comité technique et les éléments de jurisprudence avant de lancer le débat.

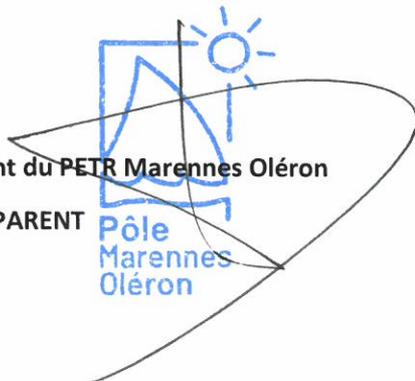
Les boitiers ne fonctionnant pas Michel PARENT procède au vote du projet à main levée :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTÉRÊT (absent)
Opportunité de l'opération « Création d'une salle multi activités à vocation sportive » portée par la commune d'Échillais avec une note de 24/30 conformément à la proposition du comité technique suite au débat.	16	1	0	1	1

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h00.

Le 27 Mai 2024 à Marennnes-Hiers-Brouage,

Président du PETR Marennnes Oléron  
Michel PARENT



Pôle  
Marennnes  
Oléron